



Project
MUSE[®]
Scholarly journals online

La richesse lexicale des productions orales : mesure fiable du niveau de compétence langagière

Valentin Ovtcharov
Tom Cobb
Randall Halter

Résumé : Cette recherche propose de tester l'intuition commune que les apprenants du français L2 dont la compétence langagière est considérée plus approfondie utilisent un vocabulaire plus riche de leurs interactions orales. Elle teste aussi la capacité de la méthode Profil de fréquence lexicale (PFL) à fournir une mesure objective du vocabulaire utilisé. Deux groupes étaient composés d'anglophones adultes apprenants du français L2 ($N = 48$) et fonctionnaires du gouvernement fédéral canadien ayant obtenu un certain niveau de compétence en français comme exigence partielle de leur poste. Les groupes ont été répartis selon leur niveau d'interaction orale obtenu dans leur test. Ces interactions étaient enregistrées et dactylographiées, et la méthode PFL utilisée pour la conversion quantitative des données afin de mener des tests statistiques. Ces tests ont démontré des différences statistiquement significatives entre les productions des deux groupes et par ce même fait ont confirmé notre intuition de différence lexicale.

Abstract: This investigation tests the common intuition that a more fluent second language speaker uses richer vocabulary during oral interaction. It also assesses the capacity of a method called Lexical Frequency Profile (LFP) to distinguish between levels of lexical richness in oral interaction. Two groups of adult Anglophones learning French as a second language ($N = 48$) were drawn from a pool of civil servants who had obtained a level of French language proficiency required for their positions with the federal government of Canada. The groups were formed based on scores they obtained in the oral interaction section of their proficiency test. These interactions were recorded and transcribed, and the LFP method was used to convert alphabetic into numeric data in order to conduct statistical tests. These showed a significant lexical difference between the productions of the two groups, hence confirming the intuition of lexical difference.

Dans le présent article, nous aborderons la question de la mesure de la richesse lexicale de productions orales à l'aide d'une méthode de mesure lexicale appelée Profil de fréquence lexicale (PFL) et chercherons une confirmation de l'opinion commune, mais peu testée, qui veut que l'apprenant plus avancé d'une langue seconde fasse usage de mots considérés moins communs ou plus spécialisés, du point de vue de leur fréquence d'occurrence dans la langue. En guise d'introduction, nous donnerons tout d'abord un aperçu de la problématique qui engendre nos hypothèses de recherche et dont cette étude vise la confirmation. Suivra une brève recension des écrits qui définissent le concept de base nécessaire à l'élaboration méthodologique de la recherche et qui soulignent le rôle de l'aspect lexical quant à la compétence langagière. Par la suite, nous exposerons les grandes lignes de notre méthodologie de recherche (le contexte, l'instrument, les profils lexicaux, les critères de la composition des groupes, et le traitement des données) et présenterons les résultats obtenus. Nous interpréterons ces derniers en nous référant successivement à chacune de nos hypothèses de recherche. Pour terminer, nous résumerons nos conclusions et formulerons quelques recommandations ainsi que quelques suggestions pour des recherches futures.

Problématique et hypothèses de recherche

Tout apprentissage d'une langue seconde comme exigence d'un poste soulève inévitablement certaines questions, dont la plus importante, « Comment vérifier, avant l'examen officiel, la compétence acquise par les apprenants et leur niveau de préparation ? ». Cette question se pose quotidiennement à chacun des enseignants oeuvrant dans le programme du bilinguisme du gouvernement fédéral canadien. Sans aucun doute, la partie la plus exigeante de la préparation à l'Évaluation de langue seconde (ELS) est celle de l'entrevue d'interaction orale. Il est devenu pratique courante qu'un bon nombre d'apprenants postulant le niveau de compétence avancé (le niveau C) échouent lors de leurs premières tentatives malgré une période de formation longue et ardue. Mais la cause ou les causes de cet échec n'ont jamais été soumises à une analyse systématique. Quand même, on observe une intuition commune chez les enseignants qui se basent sur l'observation que les apprenants avancés disposent d'un vocabulaire plus spécialisé, voire plus riche, de mots de fréquence peu élevée. Le fait d'augmenter la compétence linguistique par le biais du vocabulaire est d'ailleurs une des exigences principales stipulées dans le guide de préparation à l'ELS, mais sans détail concernant le quel, le combien, ou le comment. Afin d'orienter de façon efficace

la préparation et de mieux organiser ce processus, nous avons donc choisi d'investiguer le rôle du vocabulaire dans la réussite à un ELS.

Hypothèses de recherche

Quoique la compétence langagière ne se résume pas à la simple mémorisation de mots, à notre intuition et expérience, la présence d'un vaste et riche vocabulaire peut jouer un rôle prépondérant lors de l'entrevue d'interaction orale. Ainsi, compte tenu des dimensions considérables de la problématique, nos hypothèses de recherche portent sur l'importance des connaissances lexicales approfondies à la compétence langagière et les applications possibles de cette corrélation à des fins pédagogiques. On s'attendrait à ce que les profils des apprenants évalués à un niveau plus élevé de compétence langagière contiennent davantage de mots plus spécialisés, de fréquence plus faible, et vice versa. Cette attente s'exprime en trois hypothèses précises :

Hypothèse 1 : Il existe une différence statistiquement significative entre les groupes évalués à des niveaux différents de compétence langagière pour les proportions de mots tirés de la zone de fréquence moyenne et des zones de fréquence plus faible.

Hypothèse 2 : Les profils des participants évalués au niveau de compétence plus avancée contiennent davantage de mots plus spécialisés, voire relativement rares, dans les zones de fréquence faible que les profils des apprenants évalués aux différents niveaux de compétence inférieure.

Hypothèse 3 : Les profils des apprenants les plus avancés du français L2 participant dans cette étude sont comparables aux profils des locuteurs natifs du français.

Recension des écrits

Suivant l'intuition commune qu'un vocabulaire plus élaboré permet une plus grande précision et aisance dans la communication parlée et d'où résulterait un niveau de compétence plus élevée, nous nous joignons aux chercheurs Halliday et Hasan (1976) et Duquette (1993) qui postulent que le mot constitue le pivot autour duquel s'organise la syntaxe. La cohérence et la sémantique du discours se fondent aussi sur l'unité lexicale et cette dernière, en cooccurrence avec d'autres mots du

discours, véhicule l'information. Alors, une approche lexicale qui pose le vocabulaire comme charpente des productions langagières permettrait d'exploiter la langue dans toute sa profondeur, aussi bien que dans ses aspects pragmatiques (Tréville et Duquette, 1996). L'idée que la taille et la richesse du vocabulaire soient en mesure de refléter le niveau de compétence langagière d'un apprenant suggère que les mots diffèrent en raison de leur qualité mesurée par la fréquence d'occurrence dans le discours (Vermeer, 1992). Intuitivement, on peut spéculer que l'accessibilité des plus fréquents d'entre eux, appelons-les mots de base, est à la portée de la grande majorité des locuteurs d'une langue. Cependant, il en existe d'autres, moins fréquents ou plus spécialisés, dont la présence ne peut être repérée que dans le vocabulaire des locuteurs natifs instruits ou des apprenants de L2 avancés. Cette inégalité qualitative par rapport au statut d'emploi des mots se trouve bel et bien à la base du concept des zones de fréquence lexicale et représente l'engin principal de la méthode de mesure Profil de fréquence lexicale (PFL) élaboré par Laufer et Nation (1995).

Pourtant, la richesse d'un vocabulaire ne se résumant pas à la simple addition des mots qui le compose concerne plutôt leur aspect qualitatif, et pour mieux définir cette richesse, il faut faire recours à la notion de la rareté des mots. Rappelons, que les mots les plus fréquents d'une langue servent les buts de communication de la vaste majorité des locuteurs de cette langue, dans la vaste majorité des situations récurrentes, alors que les mots plus rares (voire moins fréquents quant à leur manifestation dans la chaîne parlée) font partie du vocabulaire des locuteurs natifs érudits ou apprenants de L2 avancés. Par conséquent, on peut définir la richesse comme le nombre de mots plus spécialisés, plus rares, monosémiques, porteurs de sens connotatif minimal et dont l'emploi se limite à un usage soit professionnel ou strictement thématique. Ménard (1983), en essayant de qualifier la polysémie des mots, postule que la précision recherchée de l'expression langagière mène au laconisme et se mesure par la monosémie des unités lexicales utilisées. Ces unités ne prêtent au locuteur qu'un choix d'utilisation restreinte dans des contextes bien déterminés. Les textes considérés lexicalement riches devraient contenir normalement un nombre plus élevé de mots monosémiques d'où leur précision et leur laconisme expressif. Donc, plus le nombre de ces mots dans l'échantillon est élevé, plus le vocabulaire de l'apprenant sera riche, toutes autres choses égales. Bien que, à notre avis, la corrélation envisagée entre la richesse du vocabulaire et la compétence langagière paraisse assez importante pour susciter à elle seule des recherches plus approfondies, le nombre de ces recherches reste assez limité, surtout pour des langues autres que l'anglais.

Quelques obstacles de nature technologique et méthodologique ont contribué à ce manque de recherches. Ces obstacles auraient été insurmontables sans le développement et le progrès de la technologie. Ils pointaient sur la composition de vastes corpus composés de différentes productions langagières et leur dépouillement et sur le développement, à partir de ces corpus, de listes lexicales lemmatisées qui permettraient le tri des mots de façon électronique. L'harmonisation des opinions et des définitions du mot comme objet d'étude en est un autre. Par le développement de la technologie et des nouvelles idées portant sur la mesure des mots, et aux contributions de quelques chercheurs parmi lesquels Nation, Laufer, Jones, Sylva, Verlinde et autres, les obstacles sont maintenant considérablement réduits.

Méthodologie de la recherche

Contexte, participants et matériaux

Notre étude a été faite avec des participants à l'emploi de la fonction publique fédérale du Canada, tous apprenants du français L2, adultes, anglophones et ayant participé dans les cours de maintien de la langue pendant la période de janvier à juin 2002. L'environnement et la durée d'apprentissage du français pour ces participants peuvent être considérés similaires. Tous ont suivi la formation linguistique au même endroit, un centre de formation linguistique à Gatineau, Québec, en utilisant la même méthode *Le français pour nous* (1984, adaptée en 1991).¹ La durée de leur apprentissage était de neuf à dix mois avant leur examen, l'Évaluation de langue seconde (ELS).

La partie de l'examen qui nous intéresse est l'entrevue orale. L'objectif de cette entrevue est de situer la performance de l'apprenant par rapport à des niveaux de compétence fonctionnelle prédéterminés (A, novice ; B, intermédiaire ; C, avancé). La préparation à l'entrevue des candidats vise la terminologie de la profession de ceux-ci et de leur environnement professionnel : les tâches, les responsabilités, le quotidien au bureau, etc. Donc, l'exigence principale envers les évaluateurs, c'est de poser des questions qui portent sur l'environnement du travail, les tâches, les problèmes et le cheminement de carrière des candidats, et les civilités quotidiennes au début et à la fin de l'entrevue. Les modèles d'entrevues développées par la Commission de la fonction publique du Canada (CFP) s'inspirent, pour la plupart, de l'Oral Proficiency Interview (OPI) élaboré par l'American Council on the Teaching of Foreign Languages (ACTFL)² et se décrit dans le document *Face à face : Guide d'entrevues préparatoires à l'ELS* (CFP, 2001).

L'échantillonnage a été fait de façon aléatoire stratifiée. Nous avons recueilli un échantillon de 24 participants du groupe intermédiaire B et de 24 participants du groupe avancé C. Il faut aussi préciser que la moitié des participants du groupe B ont été sélectionnés selon la mention B fort sur leurs feuilles de rétroaction, tandis que l'autre moitié des participants avaient reçu la mention B faible, ce qui nous a permis de former des sous-groupes B1 faible ($n = 12$) et B2 fort (aussi $n = 12$). Le même critère de sélection a été appliqué pour le groupe des avancés, ce qui nous a permis de former les sous-groupes C3 faible ($n = 12$) et C4 fort ($n = 12$). Le groupe B comportait 14 femmes et 10 hommes, et le groupe C, neuf femmes et 15 hommes, tous entre 25 et 52 ans (bien que les variables *âge* et *sexe* n'aient pas été prises en considération). Tous ont volontairement accepté que l'enregistrement de leur production orale soit utilisé pour cette étude.

Le matériel utilisé pour notre recherche comprenait un magnétophone pour l'enregistrement des entrevues et un ordinateur PC dans l'environnement Windows pour la transcription des échantillons, pour la composition des Profils de fréquence lexicale (PFL), et pour l'application des tests statistiques. Nous avons donc créé quatre sous-corpus d'apprenants de langue parlée de tailles comparables : B1 faible, 27 468 mots ; B2 fort, 23 872 mots ; C3 faible, 29 210 mots ; et C4 fort, 34 342 mots. L'étendue de ces corpus de langue parlée s'élève à 114 892 mots en tout et est comparable en quantité et en répartition aux corpus d'apprenants employés dans la littérature de recherche pertinente (p. ex., Granger, 1998).

Instrument de mesure

Le concept de la méthode du Profil de fréquence lexicale (PFL) a été élaboré par Laufer et Nation (1995) pour l'anglais L2. Il combine deux dimensions de la richesse lexicale, notamment, la diversité lexicale et la rareté lexicale. Le nombre total des mots d'une production langagière est représenté en forme de somme de proportions, exprimées en pourcentage du total, dans quatre zones de fréquence lexicale notamment, la zone K1 (les mille premiers mots les plus utilisés de la langue), la zone K2 (le deuxième millier de mots), la zone K3 (le troisième millier) et la zone des mots hors listes (MHL), c'est-à-dire, ceux qui n'ont pas trouvé leur place dans les zones déjà mentionnées. Ces zones ou listes de fréquence se composent à partir de la fréquence d'occurrence des unités lexicales dans un corpus composé d'échantillons de la langue visée, de tailles et de thématiques variées. Laufer et Nation ont également

développé un logiciel qui dépouille les mots dans une production langagière en les répartissant dans les zones de fréquence mentionnées.

Les listes d'occurrences des mots utilisées par Laufer et Nation (1995) dans le contexte de l'anglais, soient *The General Service List* (GSL) et *The Academic Word List* (AWL), étaient lemmatisées. Cela veut dire que les mots dans ces listes étaient groupés dans des familles morphologiques, et lorsqu'on parle des mille premiers mots les plus fréquents de l'anglais, on doit comprendre les mille premières familles de mots avec leurs formes fléchies aussi bien que leurs formes dérivées évidentes. Le dépouillement de nos échantillons a été fait avec le logiciel Vocabprofil,³ une version légèrement modifiée de l'outil de Laufer et Nation, adaptée pour le français à la base des listes de mots retirées du corpus des lexicologues belges Verlinde et Selva (2001) et lemmatisée utilisant un algorithme informatisé de Jones (2001). Ce corpus comprend plus de 50 millions de mots écrits, retirés des articles des journaux *Le Monde* (français) et *Le Soir* (belge) de l'année 1998. La question de l'emploi des listes tirées d'un corpus écrit pour l'analyse d'un corpus parlé sera traitée plus bas.

Validation de l'instrument

Les qualités principales qui distinguent le Profil de fréquence lexicale (PFL) des autres méthodes de mesure lexicale et qui lui permettent de fournir des données (dont la validité nous voulons ici confirmer) sont, premièrement, sa nature strictement lexicale qui ignore le rôle de la syntaxe et de la grammaire dans les productions examinées en mesurant exclusivement les paramètres de fréquence et de diversité du lexique. Deuxièmement, son indépendance de la longueur des textes et de la définition subjective du mot comme objet de dépouillement : tous les profils sont présentés comme proportions qui forment un tout. Troisièmement, c'est son objectivité de dénombrer les unités lexicales et de les classer dans les zones de fréquence déterminées au préalable qui, étant lemmatisées, sont comptées comme parties d'une famille de mots au lieu d'être enregistrées isolément.

Dans un premier temps, nous voudrions nous assurer de la fiabilité des données obtenues par le biais de notre instrument et valider sa convenance à l'usage linguistique pour le français L2. Pour qu'il soit considéré comme un outil fiable et conforme à l'usage, la méthode devrait capter les différences entre les profils évalués à des niveaux de compétence différente.

Le déroulement

La procédure que nous avons suivie se résume en la collecte de 48 productions orales enregistrées, leur transcription dactylographique sur un ordinateur PC et leur traitement électronique par le biais du dernier. Nous avons enregistré les productions orales qui duraient entre 25 et 35 minutes, la longueur prévue pour les entrevues par la Commission de la fonction publique du Canada (CFP) pour l'ELS. Les questions posées à nos entrevues d'échantillonnage ne différaient aucunement des questions recommandées comme matériel de préparation aux entrevues de l'ELS par la CFP. Elles portaient sur les thèmes de l'environnement professionnel de l'apprenant, ses tâches spécifiques, ses responsabilités, ses problèmes actuels. De même, des sujets se rapportant aux civilités quotidiennes, telles que la météorologie, les loisirs, les projets de week-end ou les perspectives de vacances, etc., ont été abordés.

Après avoir enregistré les entrevues orales, il fallait les transcrire à l'ordinateur. La longueur moyenne des transcriptions pour le groupe B (intermédiaire) s'élève à 2 140 occurrences, tandis que la longueur moyenne du groupe C (avancé) s'élève à 2 648. Évidemment, les apprenants du groupe C ont été plus loquaces et ont réussi à produire plus de mots pendant le temps alloué. Cette particularité correspond à l'exigence du niveau qui postule que le candidat doit posséder un débit de parole constant et avoir moins d'hésitations quant au choix des unités lexicales (selon le guide *Face à face*, CFP, 2001). Une fois les entrevues transcrites à l'ordinateur, nous avons supprimé les noms propres, les noms d'entreprises et les noms commerciaux. Les erreurs de frappe étaient également corrigées. Les échantillons ainsi transcrits ont été sauvegardés en format texte (.txt) prêts pour le traitement par le Vocabprofil (voir les annexes A et B).

Ensuite, à partir des 24 échantillons individuels pour chaque groupe, nous avons compilé les corpus des deux groupes de compétence différente B et C, et pour les sous-groupes, comme décrits plus haut. Finalement, les profils de chacune des productions transcrites ainsi que ceux des deux groupes, composés par les profils individuels, B et C de compétence différente étaient composés (voir l'annexe B). D'après Vocabprofil, le corpus du groupe B comprend 51 340 occurrences (tokens), celui du groupe C, 63 552. Au total, nous avons à notre disposition un corpus du français parlé composé de 114 892 occurrences. Avec les profils composés à l'aide du PFL, nous avons obtenu des données chiffrées susceptibles d'être soumises aux tests et traitées statistiquement.

Pour vérifier la première hypothèse

Cette hypothèse aidera à vérifier si l'instrument Profil de fréquence lexicale (PFL) est en mesure de capter une simple différence entre les différents niveaux de compétence langagière. L'instrument devra trouver des différences significatives entre les niveaux de compétence différente. Ici, notre but sera de trouver une différence significative entre les moyennes (*M*) des profils des deux groupes de compétence B et C dans les zones de fréquence notamment K2 (fréquence moyenne), et K3+MHL (fréquence plus faible). On s'attend à ce que les différences entre les groupes apparaissent dans la zone de fréquence moyenne K2 puisque, comme nous l'avons déjà mentionné, la seule recherche conduite pour le français L2 et avec des apprenants du niveau de compétence intermédiaire faible (Goodfellow et Lamy, 2002) a enregistré des différences dans la zone K2. Par contre, la recherche de Laufer et Nation (1995), conduite avec des apprenants avancés de l'anglais L2, a enregistré les différences les plus significatives dans les zones K3 et MHL.

Pour vérifier la deuxième hypothèse

En accord avec la recherche de Laufer et Nation (1995) autant qu'avec notre intuition, la deuxième hypothèse de notre étude porte sur la vérification de l'augmentation des mots plus rares en raison directe du niveau de compétence attribué dans les quatre sous-groupes de compétence langagière différente : B1 intermédiaire faible, B2 intermédiaire fort, C3 avancé faible et C4 avancé fort. On s'attendrait à ce que le taux des mots moins fréquents de la langue soit plus élevé dans les productions des apprenants avancés. À préciser, le sous-groupe de compétence avancée C4 devrait contenir le plus de mots dans les zones de fréquence plus faible K3+MHL des trois sous-groupes B1, B2 et C3, et le sous-groupe C3 est censé contenir plus de ces mêmes mots que les sous-groupes de compétence intermédiaire B2 et B1, et ainsi de suite.

Pour vérifier la troisième hypothèse

La vérification de cette hypothèse se base sur la comparaison entre les profils des quatre sous-groupes de compétence langagière différente et le profil d'un corpus du français parlé d'environ 100 000 mots produits par des locuteurs natifs de différentes régions en France (assemblé et décrit par Beeching, 2001a, 2001b). Les thèmes de discussions abordés

comprennent une gamme de fonctions linguistiques différentes ayant émergées des centres d'intérêt des locuteurs. Cette comparaison porte sur la vérification de l'intuition commune que les locuteurs natifs d'une langue utilisent davantage de mots de fréquence plus faible lors de leurs échanges oraux quotidiens que les apprenants du français L2. Sa pertinence découle de l'objectif même de la formation linguistique au sein du gouvernement fédéral qui vise à amener les apprenants-fonctionnaires à un niveau de compétence langagière en oral proche de la fluidité et de la complexité de l'expression typique des locuteurs natifs du français. Donc, la vérification de cette hypothèse vise, une fois de plus, à confirmer la capacité de l'outil PFL à distinguer entre les différents niveaux de compétence et elle nous met en position d'examiner la présence ou l'absence d'une différence significative qui sépare les locuteurs natifs des apprenants du français L2.

En outre, en opposant ce corpus de langue parlée aux profils des quatre sous-groupes de compétence différente, nous cherchons à écarter définitivement l'objection éventuelle à la validité des données qui mesurent la langue parlée et qui ont été obtenues à l'aide des outils élaborés à partir des données propres à la langue écrite, c'est-à-dire moyennant des listes de mots d'un corpus composé de textes écrits. On pourrait facilement vérifier quelle portion des mots du corpus de Beeching (2001a) coïncide avec les mots désignés comme mots fréquents du français d'après les listes tirées du corpus de langue écrite de Verlinde et Selva (2001) et utilisées dans l'élaboration du logiciel Vocabprofil (voir Tableau 1).

Traitement des données

Le traitement des données quantitatives rapportées dans la recherche a été effectué avec le logiciel Vocabprofil. Les différences observées entre les groupes ont été soumises à différents tests de signification statistique

Tableau 1
Les profils en pourcentage des quatre sous-groupes de compétence différente et le corpus de français parlé de Beeching (2001a)

Sous-groupes	K1	K2	K3	MHL	K3+MHL
B1 - faible	89,18	6,05	0,77	4,02	4,79
B2 - fort	87,51	6,28	1,18	5,00	6,19
C3 - faible	85,07	7,04	1,41	6,48	7,89
C4 - fort	81,57	7,6	2,12	8,71	10,83
Corpus français parlé de Beeching	83,99	3,94	1,2	10,87	12,07

selon le caractère des données et la nature de la comparaison, notamment le test khi carré (qui permet de comparer des variables qualitatives nominales), le test *t* de Student (qui permet de comparer deux moyennes), et la procédure ANOVA (analyse de variance, qui permet de comparer plusieurs moyennes) suivie des tests post-hoc de Tukey. Lorsqu'une différence existe entre des profils ou des moyennes, cette différence est considérée statistiquement significative au seuil de 5 % ($p < 0,05$).

Résultats et interprétation

Nous présentons les résultats et les interprétations en suivant l'ordre de nos trois hypothèses de recherche. Pour ce qui est de notre première hypothèse qui suppose que les données fournies par l'instrument Profil de fréquence lexicale (PFL) puissent démontrer une différence entre les profils des groupes de compétence différente B et C dans un premier temps dans la zone K2 et aussi dans les zones K3+MHL de ces mêmes groupes, le test de Student a démontré qu'il existe une différence statistiquement significative dans les deux comparaisons (voir Tableau 2).

Les apprenants-participants évalués au niveau de compétence avancée utilisaient davantage de mots dans toutes les zones examinées, notamment K2 (fréquence moyenne) et K3+MHL (fréquence plus faible). Cela nous mène à la conclusion que le niveau de compétence langagière avancée suppose une augmentation de la qualité du vocabulaire non seulement dans les zones de fréquence faible, mais aussi dans la zone de fréquence moyenne. De plus, cela ressemble au résultat de Goodfellow et Lamy (2002), mais diffère de ce que Laufer et Nation (1995) avaient observé dans leur recherche pour l'anglais L2, notamment, que les différences pour les apprenants avancés n'apparaissent que dans les zones de fréquence faible K3+MHL. On pourrait expliquer cette observation par le fait que la zone de fréquence moyenne en français K2

Tableau 2

Les résultats des tests-*t* des deux groupes dans les zones K2 et K3+MHL

Groupes	<i>n</i>	<i>M</i>	<i>ET</i>	<i>t</i>	Degrés de liberté	<i>p</i> unilatéral
Zone K2						
C	24	7,31	1,18	2,92	46	0,0027
B	24	6,16	1,53			
Zones K3+MHL						
C	24	9,36	1,90	8,96	46	< 0,0001
B	24	5,49	0,93			

fournit des unités lexicales nécessaires aux apprenants avancés pour atteindre une expression plus riche. À ce propos, Cobb et Horst (2004) développent un argument plus élaboré concernant les rôles différents de la zone K2 dans les distributions lexicales de l'anglais et du français.

Quant aux zones de fréquence faible, K3+MHL, le concept de Laufer et Nation (1995) ainsi que l'hypothèse de leur étude (qu'ils ont testée avec succès) ont correctement pronostiqué qu'on trouverait davantage de mots dans les zones de fréquence faible chez les apprenants plus avancés. Ainsi, dans les zones K3+MHL on a observé une prédominance considérable et statistiquement significative pour le groupe des apprenants avancés confirmant ainsi notre supposition exprimée par la première hypothèse de recherche. Avec ces conclusions, nous avons démontré que le PFL est un outil fiable qui peut nous fournir des données précises et valables avec lesquelles on peut distinguer entre les profils de compétence différente. Il nous reste à déterminer dans quelle direction on doit chercher les différences, ce que nous proposons à faire en vérifiant notre deuxième hypothèse de recherche.

La deuxième hypothèse de recherche porte sur le lien possible entre le niveau de compétence attribué aux apprenants et la quantité des mots plus spécialisés ou moins fréquents de la langue se trouvant dans leurs productions orales. La présence d'un tel lien confirmera la pertinence de notre intuition et du concept de base de Laufer et Nation (1995) appliqué à la langue française et à la langue française orale. Les résultats de l'ANOVA présentés dans le Tableau 3 nous permettent de conclure que la différence regroupée entre les moyennes des quatre sous-groupes dans les zones de fréquence K3+MHL est statistiquement significative.

Le Tableau 4 du test de Tukey, conduit a posteriori, renferme les comparaisons qui montrent où existent des différences entre tous les sous-groupes. Alors conclut-on qu'il existe un lien robuste entre le nombre de mots plus rares dans une production orale et le niveau de compétence langagière attribuée.

Tableau 3

Les profils des quatre sous-groupes C4 fort, C3 faible, B2 fort et B1 faible et les résultats de l'ANOVA dans les zones K3+MHL

Variances	Sommes des carrés	Degrés de liberté	Carré moyen	F	p
Variance entre groupes (effet)	243,34	3	81,11	90,65	< 0,0001
Variance à l'intérieur des groupes (erreur)	39,37	44	0,89k		
Total	282,77	47			

Tableau 4
Les tests a posteriori : zone K3+MHL

Test HSD de Tukey	
Groupes comparés	p
C4\C3	< 0,01
C4\B2	< 0,01
C4\B1	< 0,01
C3\B2	< 0,01
C3\B1	< 0,01
B2\B1	< 0,01

Finalement, pour la troisième hypothèse, les comparaisons proposées entre le profil du corpus composé de productions orales de locuteurs natifs de France (Beeching, 2001a) et les sous-groupes de notre corpus ont enregistré des résultats intéressants. Le Tableau 1 (plus haut) montre les profils et la distribution des mots dans les zones de fréquence lexicale du corpus de Beeching et des quatre sous-groupes de notre corpus d'apprenants, alors que le Tableau 5 présente les valeurs du khi carré pour les comparaisons entre le profil du corpus Beeching et les profils de nos quatre sous-groupes. On observe des différences significatives entre Beeching et les deux groupes intermédiaires B. De plus, le manque de différences significatives entre Beeching et les deux groupes avancés est exactement ce que notre intuition ainsi que le concept de Laufer et Nation (1995) prévoyaient, et sert en même temps d'appui pour les objectifs stipulés dans les exigences pour l'attribution du niveau de compétence avancée par la CFP (c'est-à-dire, le rapprochement de la performance discursive des candidats à celle des locuteurs natifs), du moins du côté de la qualité lexicale.⁴

Innovations et limites de l'étude

On peut se demander en quoi cette recherche enrichit le domaine de l'apprentissage des langues. D'abord, c'est une des études pionnières visant le français oral L2 et l'utilisation de la méthode Profil de fréquence lexicale (PFL) pour mesurer la richesse du vocabulaire dans des productions orales. À part l'étude de Goodfellow et Lamy (2002), à notre connaissance il n'existe pas d'autres expériences ou applications de la méthode pour le français L2, encore moins pour le français oral.

Une des particularités de notre étude, c'est la nature des échantillons recueillis et leur longueur. Le petit nombre d'expériences conduites jusqu'à présent vise exclusivement la langue écrite. Les échantillons de productions écrites sont courts, et ils ne sont pas produits dans des

Tableau 5

Comparaisons à l'aide du test du khi carré entre les profils du corpus de français parlé de Beeching (2001) et les profils des quatre sous-groupes

	Sous-groupes	Khi carré (degrés de liberté = 3)	<i>p</i>
Profil du corpus de français parlé de Beeching (2001)	B1 faible	13,22	< 0,01
	B2 fort	7,71	< 0,01
	C3 faible	4,38	0,22
	C4 fort	2,77	0,43

conditions extrêmes de la conversation où l'étudiant ne dispose pas de temps nécessaire pour réfléchir sur sa réponse (Laufer et Nation, 1995).

Dans l'étude ici présentée, les participants ont dû, sur-le-champ, faire le choix du bon mot. Ils agissaient dans une situation de stress de communication réelle et ne pouvaient que difficilement interrompre la conversation pour réfléchir sur leurs réponses. C'est pourquoi, à notre avis, les résultats obtenus de cette façon doublent leur valeur, car le danger d'échec réduit la possibilité de s'aventurer dans des structures mal apprises et dont l'usage n'est pas complètement clair. De même, la façon dont la collecte des échantillons a été conduite, des entrevues orales enregistrées et transcrites à l'ordinateur ainsi que l'utilisation des données chiffrées recueillies par le biais de la méthode PFL apparaissent pour la première fois dans ce type de recherches lexicales pour le français.

Les données sur la fiabilité et le potentiel pronostique de la méthode de mesure PFL et son application à la préparation des apprenants de français L2 ont mis en lumière certaines limites de la méthodologie utilisée jusqu'à présent, de la portée même de la présente recherche et celles des quelques études antérieures, présentées ci-dessous, ayant effleuré ce thème. Nous souhaitons attirer l'attention sur ces limites tout en éclairant les avenues qu'il serait possible d'explorer davantage. La recherche sur l'application de l'instrument de mesure PFL s'est, par ailleurs, développée dans l'objectif d'appliquer ces connaissances à l'enseignement, et nous ferons écho aux différents auteurs qui ont exploré cet outil et en ont retiré des résultats concrets. Bien évidemment, les données obtenues à l'aide du PFL, qui utilise des listes de fréquence composées sur les occurrences des mots dans le corpus de Verlinde et Selva (2001), refléteront la fréquence et la qualité des mots qui y figurent. Ce corpus, comme nous l'avons déjà mentionné, comporte plus de 50 millions de mots, tirés des articles journalistiques. Ce ne serait pas une surprise de constater qu'un corpus composé de textes écrits présenterait une multitude de mots propres à la langue écrite et qu'un corpus

composé d'échantillons de langue parlée comporterait des mots typiques du discours oral. Toutefois, si on utilise un système de mesures et des unités de mesure identiques pour effectuer des mensurations sur des grandeurs de même nature, qu'on les mesure en pouces ou en centimètres, les mensurations seront intégrales et exprimeront équitablement les valeurs des différences observées.

Une autre limitation serait la polysémie des mots dépouillés. En français, on observe une réutilisation partielle des mots se trouvant dans la zone K2 (Cobb et Horst, 2004), le deuxième millier de mots le plus souvent utilisés du français selon le corpus de Verlinde et Selva (2001). L'enjeu qui se présente consiste dans le triage des mots employés dans leurs connotations de base, primaires, le plus souvent utilisés et dans leur sens académique ou plus spécifique. Évidemment, on ne peut pas dépouiller dans la même zone de fréquence les deux (ou plusieurs) emplois du même mot. À notre avis, le dépouillement devrait tenir compte de cette particularité de la langue et rendre possible la contextualisation des mots utilisés. Wang et Nation (2004) ont développé une méthodologie pour traiter cette question dans le contexte de l'*Academic Word List*.

Une troisième limitation est l'enjeu de la lemmatisation de toutes les formes conjuguées d'un verbe donné. Il est clair pour les enseignants, ainsi que pour les locuteurs natifs du français que les formes verbales n'ont pas un statut égal face au choix du locuteur. Il existe des formes préférées et des formes moins utilisées, voire presque désuètes dans certains registres de la langue parlée. À notre avis, il serait avantageux de pouvoir assigner des valeurs de fréquence individuelle aux formes différentes des verbes conjugués dans les différents temps et modes. Il est peu probable qu'un apprenant de niveau intermédiaire ou même avancé utilise certaines formes verbales, par exemple, le verbe *parler* conjugué au subjonctif imparfait *parlassions*. Pourtant, toutes les formes fléchies d'un verbe donné se trouvent dans la même zone de fréquence, celle où leur usage le plus fréquent avait placé le verbe lui-même.

Implications pédagogiques

La méthodologie de composition du PFL, basée sur la notion de la répartition des mots dans des zones de fréquence différente, s'est avérée une réussite pour la mesure de la richesse lexicale et la qualité du vocabulaire utilisé dans des productions langagières en français oral L2 dans le contexte de notre étude. Pour continuer à enrichir l'arsenal des outils de recherche pour le français, nous suggérons, en premier lieu, l'élaboration de nouveaux corpus lexicaux constitués de plusieurs

milliers de mots, faisant partie de genres textuels différents ou la collecte de vastes échantillons de la langue parlée se rapportant plus étroitement au domaine dans lequel la L2 sera utilisée. Ces échantillons permettraient d'étudier le vocabulaire utilisé, de constituer les listes de fréquence, et d'axer l'effort des apprenants sur des objectifs réels et accessibles visés par leur apprentissage. L'implication immédiate dans l'environnement d'apprentissage de nos effectifs serait la compilation d'un corpus de la langue administrative écrite ou orale à partir de documents accessibles sur l'Internet. Ce corpus et son dépouillement subséquent permettraient d'extraire les mots et les expressions de travail qui décrivent le mieux le genre et le registre de la langue visée.

Nous suggérons, en deuxième lieu, la conception d'études visant à vérifier les rapports de causalité qui pourraient exister entre la fréquence des mots utilisés, voire la richesse du vocabulaire, et le niveau de compétence langagière. L'importance de ce type d'étude est primordiale étant donné l'essor considérable que prend la formation linguistique au sein du gouvernement fédéral. L'exploration lexicale du français oral dans le but de déterminer la combinaison gagnante du ratio quantité/qualité des mots nécessaires pour l'apprentissage réussi de la langue attire de plus en plus d'enseignants dans ce domaine. La présente recherche doit être considérée comme une étape d'expérimentation, un test de la fiabilité de l'instrument et de son potentiel pronostique pour le français oral. Une telle exploration qui n'englobe que les mots isolés de la langue se révèle forcément incomplète si elle se limite à des mesures purement quantitatives, nécessairement réductrices, face au phénomène pluriel et subjectif qu'est la compétence communicative. En proposant cette étude, nous espérons, en pleine foi, qu'elle suscitera l'intérêt vers une plus vaste exploration du problème par le biais des nouvelles recherches utilisant le concept de base adopté, la méthodologie de recherche développée et les outils technologiques élaborés. Dans l'introduction, nous disions que la raison principale qui nous avait motivés d'entreprendre et d'organiser cette recherche était le problème auquel les enseignants font face lors de la préparation des apprenants aux entrevues orales. Ce problème, c'est l'impossibilité d'évaluer, au préalable et de façon exhaustive et efficace, les connaissances lexicales et leur pertinence moyennant les tests conventionnels de vocabulaire. Donc, le potentiel pronostique de l'outil s'avère une facette importante qui exigera d'autres études conduites à l'aide du PFL afin d'explorer plus profondément ce sujet à peine effleuré par notre propre recherche.

Valentin Ovtcharov est formateur d'adultes en apprentissage linguistique et travaille au Centre de formation linguistique (CFL), Division des cadres supérieurs (EX Division), de l'École de la fonction publique (ÉFP-CSPS) du gouvernement fédéral à Ottawa. Il détient une maîtrise en linguistique et didactique des langues secondes de l'UQAM et un baccalauréat en philologie française. Il possède une vaste expérience acquise au Canada ainsi qu'à l'étranger à l'île de Chypre et en Bulgarie en enseignement du français et de l'anglais langues secondes.

Tom Cobb is a professor of TESL at the Département de linguistique et de didactique des langues at the Université du Québec à Montréal (UQAM), where he teaches courses involving the uses of computing in language teaching and learning. He has taught ESL in Canada as well as Saudi Arabia, Oman and Hong Kong. He holds a PhD in educational technology from Concordia University.

Randall Halter is a research associate at the Centre for the Study of Learning and Performance at Concordia University. He has been involved in research projects investigating the acquisition of second languages. He holds an MA in applied linguistics from Concordia University.

Notes

- 1 Voir la page Web du programme à l'adresse URL, téléchargé le 18 juillet 2006 : http://www.fedpubs.com/subject/language/francais_pour_nous.htm.
- 2 Le "Oral Proficiency Interview" (OPI) a été élaboré par l'ACTFL et est décrit en plus de détails sur leur site Web à l'adresse URL, téléchargé le 28 juin 2006 : <http://www.actfl.org> (voir le lien "Professional Development").
- 3 Le logiciel Vocabprofil est accessible en ligne au site Web "The compleat lexical tutor for data-driven language learning on the web" à l'adresse URL, téléchargé le 28 juin 2006 : <http://www.lextutor.ca>.
- 4 À la rigueur, la valeur du khi carré doit être calculée d'après des fréquences brutes. Or, ici les analyses sont calculées d'après des pourcentages. Puisque la valeur du khi carré varie avec la grandeur de l'unité de mesure, il est impossible d'assurer que les résultats seraient les mêmes si l'on avait pu utiliser les fréquences brutes, surtout pour les différences non-significatives. Dans de futures études on espère explorer cette problématique.

Références

- Beeching, K. (2001a). *Un corpus d'entretiens spontanés, enregistrés et transcrits par Kate Beeching*. Téléchargé le 11 juillet 2006 à <http://www.uwe.ac.uk/facults/les/staff/kb/CORPUS.pdf>
- Beeching, K. (2001b). *The speech of men and women in contemporary French: The function of parenthetical remarks and the pragmatic particles c'est-à-dire, enfin, hein and quoi*. Thèse doctorale, University of Surrey et Université de Paris X – Nanterre. Corpus téléchargé le 11 juillet 2006 à <http://www.up.univ-mrs.fr/veronis/Atala/jecorpus/Beeching.html>
- Cobb, T., et Horst, M. (2004). Is there room for an academic word list in French? Dans P. Bogaards et B. Laufer (dir.), *Vocabulary in a second language: Selection, acquisition, and testing* (pp. 15-38). Amsterdam : John Benjamins.
- Commission de la fonction publique du Canada (CFP). (2001). *Face à face : Guide d'entrevues préparatoires à l'ELS, Version 2*. Téléchargé le 10 décembre 2005 à http://www.psc-cfp.gc.ca/ppc/sle_feedback_f.htm
- Commission de la fonction publique du Canada (CFP). (2003). *Évaluation de langue seconde*. téléchargé le 11 juillet 2006 à http://www.psc-cfp.gc.ca/ppc/sle_main_f.htm
- Duquette, L. (1993). *L'étude de l'apprentissage du vocabulaire en contexte par l'écoute d'un dialogue scénarisé en français langue seconde*. (Thèse de doctorat, Université de Montréal, 1991). Université Laval : Centre international de recherche en aménagement linguistique, B-187.
- Goodfellow, R., et Lamy, M.-N. (2002). Assessing learners' texts using the Lexical Frequency Profile. *ReCALL*, 14(1), 133-145.
- Granger, S., (dir.). (1998). *Learner English on computer*. London : Longman.
- Halliday, M., et Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. London : Longman.
- Jones, G. (2001). *Compiling French word frequency lists for the Vocabulary Assessment Tool: A feasibility study*. Téléchargé le 29 juin 2006 à http://www.er.uqam.ca/nobel/r21270/cgi-bin/F_webfreqs/glynn_jones.html
- Laufer, B., et Nation, P. (1995). Vocabulary size and use: Lexical richness in L2 written production. *Applied Linguistics*, 16 (3), 307-322.
- Ménard, N. (1983). *Mesure de la richesse lexicale : théorie et vérifications expérimentales : études stylistométriques et sociolinguistiques*. Genève : Slatkine-Champion.
- Tréville, M.-C., et Duquette, L. (1996). *Enseigner le vocabulaire en classe de langue*. Paris : Hachette.
- Verlinde, S., et Selva, T. (2001). Corpus-based versus intuition-based lexicography: Defining a word list for a French learners' dictionary. Dans P. Rayson, A. Wilson, T. McEnery, A. Hardy et S. Khoja (dir.), *Proceedings of the Corpus Linguistics 2001 conference* (Technical Papers Vol. 13 Special

- Issue, pp. 594-598). Royaume Uni : Lancaster University, Centre for computer corpus research on language. Téléchargé le 29 juin 2006 à <http://www.kuleuven.ac.be/ilt/grelep/publicat/verlinde.pdf>.
- Vermeer, A. (1992). Exploring the second language learner lexicon. Dans L. Verhoeven et J. de Jong (dir.), *The construct of language proficiency: Applications of psychological models to language assessments* (pp. 147-162). Amsterdam: John Benjamins.
- Wang, K. et Nation, P. (2004). Word meaning in academic English: Homography in the Academic Word List. *Applied Linguistics*, 25, 291-314.

Les annexes A et B se retrouvent en ligne au
http://www.utpjournals.com/cmlr/cmlr631/appendix_ovtcharov